

Anne Emery-Torracinta entre collégialité et reconquête de sa base

Bilan à mi-mandat (4/8) Après des débuts salués, la cheffe de l'Instruction publique socialiste a déçu une partie des enseignants et des députés.



Anne-Emery-Torracinta est ministre de l'instruction publique depuis décembre 2013.

Ses collègues n'en voulaient pas; c'est la socialiste Anne Emery-Torracinta qui a finalement empoigné le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) ([lire ici son interview](#)). Un dicastère exposé qui pèse 2 milliards dans le budget du Canton et rassemble le quart des employés de l'Etat. Dès le début de son mandat, députés et enseignants relèvent sa maîtrise des dossiers et sa connaissance du terrain. «Elle a repris le projet de la Loi sur l'instruction publique (LIP), qu'elle a fait adopter sans vagues, et a dû mener l'introduction du mercredi matin d'école au primaire», relève Salima Moyard, présidente de la Fédération des associations de maîtres du Cycle et députée (PS). Ou encore repris le dossier de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, créé des structures pour les jeunes en rupture et valorisé l'apprentissage.

Surtout, elle bataille pour développer l'école inclusive. Avec plus ou moins de succès. «Elle nous a fourni des aides directes, avec des éducateurs supplémentaires notamment, rapporte Laurent Vité, président du syndicat des maîtres du primaire. Mais des effets d'annonce ont engendré des espoirs déçus.» Olivier Baud, député d'EàG, regrette: «Les moyens ne suivent pas. On va dans le mur!» La bosseuse est aussi une frondeuse. Comme lorsqu'elle annule la rentrée de l'Institut universitaire de formation des enseignants du secondaire (IUFÉ), qui dysfonctionne, risquant de fâcher l'Uni. Ou quand elle ferme un cycle pour créer une école de culture générale et maintient son cap malgré la pression populaire. Marzia Fiastrì, du bureau de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG), salue «un courage politique».

Par Aurélie Toninato 26.04.2016

L'élue en 2 points

Son point fort:

Bosseuse, elle connaît le terrain et maîtrise ses dossiers.

Son point faible:

Minorisée au parlement, elle peine à défendre l'Ecole. Manque d'engagement dans la Culture.

En quatre dates, les hauts et les bas d'une magistrate exposée

Juillet 2014

L'une des premières actions de la magistrate est de remanier la Loi sur l'instruction publique (LIP). Elle y intègre la formation obligatoire jusqu'à 18 ans et l'école inclusive. Lors du vote en septembre 2015, le Grand Conseil approuve cette nouvelle LIP. L'UDC réussit à ajouter dans la loi que les directeurs du primaire doivent aussi enseigner.

3 janvier 2015

Elle annule la rentrée de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ) du secondaire pour réformer ce système, qui dysfonctionne. En septembre, des mesures transitoires sont instaurées pour qu'une partie des 140 étudiants en attente puissent terminer enfin leur formation.

3 mars 2015

Les médias révèlent que l'Etat va fermer le Cycle de la Seymaz. Un plan de rocade d'établissements est prévu pour désengorger le secondaire II. Une école de culture générale sera créée dans le Collège de Candolle, qui déménage au Cycle de la Seymaz, à Chêne-Bourg. Les usagers des écoles et les syndicats sont outrés de ne pas avoir

Confiance égratignée

Emblématique de sa force, cet épisode l'est aussi de l'une de ses faiblesses: la communication. Les usagers des écoles ont appris la nouvelle par les médias, les syndicats n'ont pas été consultés. La magistrate décide puis discute. Et fait parfois machine arrière pour calmer les esprits, comme quand elle annonce que les retenues de salaire des maîtres grévistes doubleront avant de se rétracter. «Elle peine à mesurer les conséquences politiques et émotionnelles de ses décisions, note un directeur. Ce qui la force à des concessions.» La socialiste semble en revanche moins disposée à transiger quand il s'agit de ses subordonnés. On pense aux directeurs du secondaire II sèchement remis à l'ordre après avoir supprimé les examens semestriels sans son aval...

Mais elle apprend de ses erreurs, selon les syndicats, «elle consulte maintenant davantage». Une ouverture indispensable pour regagner la confiance des maîtres, égratignée durant les manifestations d'automne: «Elle a condamné la grève des notes alors que les maîtres se battaient pour des moyens supplémentaires pour l'école!» déplore Bilal Ramadan, de l'UCESG. Son abstention sur le projet de budget 2016 lui a permis de manifester son soutien aux fonctionnaires sans se désolidariser du Conseil d'Etat, mais elle n'a pas suffi à rétablir la confiance. Et a même irrité la droite, «qui ne lui pardonne pas cette rupture inadmissible de collégialité», indique Jean Romain, député PLR.

Minorisée en politique

Cette rancune n'aide pas ses affaires au parlement, où elle subit le diktat d'une droite majoritaire. Qui a réussi à inscrire dans la LIP que les directeurs du primaire consacrent une partie de leur temps à enseigner, alors que la magistrate y était farouchement opposée. Un échec pour Olivier Baud, selon qui «elle n'est pas parvenue à s'imposer dans le jeu politique». Que dire lorsqu'elle réclame des augmentations des rentrées fiscales et se fait refouler par les députés. «A la place, elle devrait proposer des coupes, il y a des économies à faire dans la hiérarchie des écoles!» soutient Jean-François Girardet, député MCG. Salima Moyard relève qu'«elle gagnerait peut-être à davantage discuter avec ses adversaires pour faire passer ses projets. Mais elle semble mieux parvenir à ses fins au Conseil d'Etat.»

Des fins relatives pour d'autres, qui l'estiment tout aussi minorisée au sein de l'Exécutif. «Contrairement à Anne Emery-Torracinta, Charles Beer disposait d'un allié de poids, David Hiler (Verts), rappelle Bilal Ramadan. Elle paraît esseulée.» Cette position et le désaveu des enseignants lors des grèves auraient-ils entamé sa verve? «Au parlement, on dirait qu'elle attend que l'orage passe», constate Olivier Baud. «On a l'impression qu'elle s'est recroquevillée sur la défensive, relève Jean Romain. On attend d'elle qu'elle remette des priorités, en acceptant par exemple d'abandonner l'école inclusive, pour laquelle il n'y a pas de budget!» Pour Salima Moyard, cette attitude est propre à tous les membres de l'Exécutif. «Ils font face à de telles incertitudes – absence de budget, RIE III – qu'ils ne peuvent se baser sur rien et avancent à pas feutrés.»

«Je suis là pour me battre et défendre l'école»

Anne Emery-Torracinta défend son bilan et répond aux critiques.

Quand aura-t-on enfin un système efficient pour l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)?

Le nouveau système entrera en vigueur en septembre, avec un numerus clausus à l'entrée, établi en fonction du nombre de stages disponibles. Toutes les disciplines ne seront toutefois pas ouvertes pour cette rentrée.

été prévenus et consultés. Malgré de nombreuses manifestations et une importante mobilisation, Anne Emery-Torracinta maintient sa décision.

10 novembre 2015

Onze mille fonctionnaires manifestent contre les objectifs d'économies du Conseil d'Etat et contre la loi «Personal Stop», qui gèle les postes. Parmi eux, un nombre important d'enseignants. Ils lancent, au primaire et au Cycle, une grève des notes et annoncent l'annulation de voyages d'études, de camps et de l'Escalade. La magistrate condamne cette rétention des notes; l'annonce passe mal dans le milieu enseignant. Puis c'est au tour des élèves de protester; ils font grève contre les mesures annoncées par leurs maîtres.

Bio express

17 octobre 1958 Naît à Genève.

1978 Devient enseignante d'histoire dans un collège et école de commerce.

1980 Se marie à 22 ans. Le couple aura trois enfants.

1984 Elle adhère au Parti socialiste et entre au Grand Conseil en 2005.

2002 Prend la présidence de l'association insieme-Genève.

2009 Elle brigue la candidature socialiste pour l'élection au Conseil d'Etat mais n'est pas désignée.

2012 Elle se présente pour la complémentaire au Conseil d'Etat, remportée par Pierre Maudet.

2013 Elle est élue au Conseil d'Etat, en sixième position.

La culture et le sport relégués au second plan

Anne Emery-Torracinta nous ferait presque oublier que dans le DIP, il y a aussi la culture et le sport. Du côté du sport, on relèvera tout de même son impulsion sur le dossier de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc, la Loi sur le sport, la promotion du sport-arts-études ou encore les jeux d'été 2018 pour personnes handicapées. Côté culture, la magistrate s'est montrée discrète. On l'a néanmoins entendue sur la répartition des tâches entre Ville et Canton. Mais les milieux culturels portent un regard sévère sur la gestion de ce dossier et reprochent à

Comment continuer à mener le projet de l'école inclusive alors que les moyens ne suivent pas?

Les moyens alloués sont en effet plus modestes qu'escompté. Mais sans coûts supplémentaires, nous pouvons tout de même développer des projets, par le biais des réallocations notamment. A la rentrée, la capacité d'accueil du Centre d'intervention précoce en autisme va augmenter et des moyens seront dégagés pour intégrer au primaire les enfants qui en sortent.

Certains vous sentent en retrait depuis les grèves. Vous accusez une baisse de régime?

Non, au contraire, je suis là pour me battre et défendre l'école! On m'a peut-être moins entendue car j'ai négocié en coulisses et travaillé sur des questions de budget pour assurer une rentrée de qualité malgré le refus du budget. Des projets sont à bout touchant, comme le projet de Loi sur l'enfance et la jeunesse.

Le dialogue avec les enseignants est-il rompu?

Il ne l'a jamais été. Les négociations sectorielles que j'ai menées avec eux ont été constructives. Lors de la réunion, vendredi, entre une délégation du Conseil d'Etat – dont je fais partie – et le Cartel intersyndical, nous sommes repartis sur des bonnes bases. Les syndicats ont accepté que la formation continue volontaire soit désormais dispensée hors du temps d'enseignement, ce qui dégage des moyens. En contrepartie de cet effort, j'ai pu obtenir que le Conseil d'Etat honore l'accord signé en 2013 qui fixe notamment des maxima d'élèves par classe. Les postes nécessaires seront engagés à la rentrée.

Avez-vous un poids suffisant au Conseil d'Etat et au parlement pour défendre l'école?

L'aval obtenu du Conseil d'Etat pour l'application de l'accord montre que je peux y parvenir. Je peux être parfois minorisée, comme chacun de mes collègues l'est une fois ou l'autre. Mais je ne me sens pas isolée. Au Grand Conseil, je suis certes minoritaire mais j'essaie d'expliquer, de convaincre. La refonte de la LIP est un bon exemple: après un an de travail en commission, elle a été adoptée.

On en oublie que le DIP inclut aussi la culture et le sport...

Pas en ce qui me concerne. Pour développer une politique culturelle, il fallait d'abord régler la question de la répartition des tâches entre le Canton et les communes. C'est quasiment finalisé. La question du manque de lieux culturels me préoccupe – une personne va être engagée pour développer cet axe – tout comme l'accès à la culture et le soutien au livre. Le projet de loi de financement du Stade de Genève arrivera d'ici à l'été. Le DIP coordonne le dossier de la nouvelle patinoire, nous attendons des garanties du GSHC. Enfin, Genève organisera des jeux en 2018 pour personnes en situation de handicap mental.

Pour le désenchevêtrement, on vous reproche de vous soucier uniquement du Grand Théâtre...

La façon dont la Commission des travaux a reçu le projet de loi de la Nouvelle Comédie (ndlr: une majorité a refusé le crédit pour lancer les travaux) a encouragé la Ville à assumer seule le budget de fonctionnement et à proposer au Canton de reprendre le Grand Théâtre. C'était donc un choix imposé par les circonstances.

l'Etat de ne s'intéresser qu'au prestige du Grand Théâtre, qu'il pourrait récupérer à l'avenir. «Cette affaire a été bâclée. Cela traduit le manque de vision stratégique pour la culture, qui ne semble simplement pas être un sujet d'intérêt pour la conseillère d'Etat», note Christine Ferrier, présidente pour encore quelques jours du Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC). L'association regrette que les principaux concernés n'aient pas été consultés sur de tels enjeux, raison pour laquelle sa dissolution a été décidée. «Le Canton a récupéré le livre et le cinéma, sans que l'on ne comprenne la logique. Le gros morceau qu'est le théâtre revient entièrement à la Ville, alors qu'il avait été décidé dans la nouvelle Loi sur la culture que les institutions d'intérêt stratégique devaient être soutenues par les deux autorités. Cette loi a été bafouée.»

Pour la défense de la magistrate, dans ses services, on assure qu'elle est présente pour les affaires culturelles quand il le faut et qu'elle offre une autonomie précieuse à ses collaborateurs, tout en admettant que le DIP est une entité mammouth qui absorbe toutes les forces du conseiller d'Etat durant ses premières années. On dit de son prédécesseur Charles Beer qu'il était, lui, très impliqué dans la culture? Cela a surtout été le cas sur la fin de son mandat.

Pour l'heure, c'est donc «le calme plat», assure le député PDC Guy Mettan, membre de la Commission de la culture. «Il n'y a rien à dire, ni en bien ni en mal. La culture est simplement en stand-by, probablement dans l'attente de la concrétisation du transfert des tâches.»